



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Culture de la pratique d'activité physique et sportive

Question écrite n° 18474

Texte de la question

Mme Frédérique Meunier attire l'attention de Mme la ministre des sports sur la volonté du Gouvernement de créer une culture de la pratique d'activité physique et sportive. À ce jour, la France compte déjà 34 millions de pratiquants ; le Gouvernement a pour objectif, d'ici les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, 3 millions de nouveaux pratiquants d'activité physique et sportive supplémentaires. Les freins principaux à l'activité sportive sont le manque de temps et de motivation et le manque d'accès à des équipements près de chez soi. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles mesures seront mises en place pour atteindre ce chiffre.

Texte de la réponse

Les enjeux actuels des politiques sportives visent à créer les conditions de réussite des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 tout en assurant le développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre. Il s'agit de faire des Jeux de 2024 un catalyseur de développement de la pratique sportive pour toutes et tous. Il s'agit également de créer une culture de la pratique physique et sportive qui contribue au mieux vivre ensemble et à la santé, dans une société plus fraternelle, en faveur de tous les français, quels que soient leur âge et situation, leur motivation (plaisir/compétition) ou le mode de pratique sportive (en milieu associatif avec une licence/en pratique libre, non encadrée). Cette ambition doit toucher tous les publics sur l'ensemble du territoire national. A ces fins, différentes stratégies sont mises en œuvre pour contribuer à ces objectifs, visant particulièrement à : Agir sur les représentations des individus, en identifiant des voies pour transformer les représentations individuelles et collectives et favoriser l'accès à la pratique pour tous. Casser les stéréotypes liés à la pratique sportive, observer et anticiper les évolutions sociétales et environnementales, accompagner l'ensemble de l'écosystème sport et démocratiser les pratiques sont des objectifs prioritaires. A cet égard le développement des mobilités douces constitue un enjeu important (savoirs rouler à vélo, marcher et nager). Agir sur les différents publics en mettant au cœur de notre démarche le pratiquant et en identifiant les motivations des publics pour apporter des réponses adaptées aux besoins. Il s'agit de prendre en compte les différentes familles de pratiquants, leur situation, notamment leur état de santé, le handicap, afin d'appuyer et renforcer le déploiement d'offres déjà existantes ou émergentes et conquérir/reconquérir de nouveaux pratiquants. Agir sur les espaces de pratique et accompagner le développement d'une offre de lieux de pratiques équilibrée et adaptée qui puisse répondre aux besoins des citoyens tout particulièrement sur les territoires les plus carencés (Zones de revitalisation rurale, Quartiers prioritaires de la ville, Outre-mer). Il s'agit également d'inventer et d'innover sur tous les territoires en réponse aux demandes de nouvelles pratiques indoor/outdoor. Il convient notamment d'observer les tendances d'évolution des pratiques à l'étranger, de soutenir la création d'équipements sportifs innovants, de conquérir de nouveaux lieux de pratique. Agir sur les temps quotidiens. Il s'agit de faciliter la pratique d'activités physiques et sportives dans tous les temps de chaque journée, notamment en milieu professionnel, en milieu scolaire et en direction des personnes avançant en âge. Les travaux en cours puisent leur fondement dans plusieurs rapports (France Stratégie, rapport parlementaire de Mme Françoise GATEL, sénatrice et de M. François CORMIER –BOULIGEON, député, et contributions du Conseil économique, social et environnemental). Ils sont mis en œuvre tant par le ministère des sports que par

l'Agence nationale du sport, installée le 24 avril 2019, qui contribue au soutien financier des projets de l'Etat comme des collectivités territoriales et du mouvement sportif.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Meunier](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18474

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2019](#), page 2939

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6211